



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 04 avril 2011 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 02/2011 relatif à la réactualisation du statut du personnel communal
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude du projet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

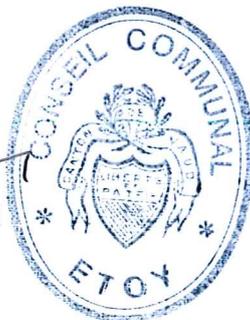
DECIDE

d'adopter le nouveau règlement du personnel communal d'Etoy avec les modifications apportées lors de la séance du Conseil du 04.04.2011

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 04 avril 2011.

Le Président

Jean-Marc Schlaeppli



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz